

Amicale Boule Mornantaise
14 rue Boiron
69440 Mornant

Mornant le 16 Août 2020

Cher(e) sociétaire,

Comme tous les ans, il est l'heure de notre assemblée générale annuelle, celle-ci se tiendra en deux parties, samedi 03 Octobre 2020 à 10 h 30 au boulodrome Jean Palluy.

1°) Assemblée extraordinaire pour la modification des statuts concernant les personnes possédant une carte de sociétaire.

2°) Assemblée ordinaire annuelle avec pour ordre du jour :

- bilan financier
- compte rendu de la saison
- état des lieux post-covid
- changement d'adresse du siège social

Cette année, comme vous le savez certainement, est une année de renouvellement du bureau. Toute personne licenciée à l'ABM peut venir nous rejoindre pour participer à la vie de la société en faisant acte de candidature, et ce jusqu'au jour de l'assemblée générale.

Votre présence est donc particulièrement indispensable. En cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration à une autre personne licenciée à l'ABM, au moyen de cette lettre.

Un apéritif suivra l'assemblée générale et le repas annuel est prévu le 14 Novembre, si la situation sanitaire le permet.

Je compte sur vous et sur votre présence.

Le Président



Assemblée Générale ABM du 3 octobre 2020

Mme ou Mr

licencié ABM n°

ne peut assister à l'AG et donne procuration à :

Mme ou Mr

licencié ABM n°

Signature